



Communiqué de Presse du 29 Juin 2021 Atteinte à la liberté syndicale contre la CGT

Choose Democracy and Social Rights

De qui la direction d'IBM France a-t-elle vraiment peur aujourd'hui ?

Alors que des restructurations majeures sont en cours à IBM France, avec environ 50% de l'effectif qui quittera la société avant fin 2021, et un calendrier social mené tambour battant sur les 6 premiers mois de l'année, la direction d'IBM utilise des méthodes - que peu soupçonneraient - contre la seule CGT IBM.

Rien n'est de trop en effet pour tenter de bâillonner la CGT IBM, de l'empêcher de défendre les intérêts collectifs et individuels des salariés (95% de cadres) – y compris en justice - et de dénoncer sans relâche la langue de bois ou le double discours de la direction. Comme les mesures antérieures ne suffisaient pas (plus de 20 procès en discrimination syndicale définitivement gagnés par la CGT IBM dans les 10 dernières années), la direction d'IBM s'attaque aux ressources financières de nos syndicats, et, reniant sa signature d'un accord d'entreprise, bloque pour la seule CGT en cette période critique le versement 2019 et 2020 du budget de fonctionnement alloué aux organisations syndicales représentatives dans l'entreprise. Certes, ce n'est pas Versailles, mais ce budget nous aidait à fonctionner sur l'année (formation, etc.). Une plainte pour entrave au droit syndical va donc être déposée.

Si ces mesures antisyndicales entrent dans le « Business Agenda » d'IBM, tout comme les délocalisations massives en Inde où le gouvernement a « suspendu » le droit du travail pour 3 ans, la CGT IBM appelle tous les salariés à la mobilisation pour leurs droits et leurs intérêts, pour la citoyenneté en entreprise, et pour la solidarité avec leurs collègues aux Etats-Unis et en Inde en particulier. Ces pays s'illustrent hélas par des « violations systématiques des droits au travail » ou « aucune garantie des droits » dans le rapport 2020 de l'ITUC-CSI - 144 pays analysés sur 97 critères relevant des droits au travail (liberté syndicale, droit de grève, droit de négociation collective) : <https://www.ituc-csi.org/ituc-global-rights-index-2020-fr?lang=fr>.

Concernant l'actualité sociale à IBM, la CGT IBM France rappelle à nouveau ses revendications principales pour l'ensemble des salariés :

- PSE (licenciements éco) : embauches et investissements en France en contrepartie des départs.
- Kyndryl (cession de l'infogérance) : base de volontariat, sans application du 1224-1. A ce jour, alors que l'information-consultation est achevée malgré une insuffisance d'information criante, nous n'avons toujours pas connaissance de l'équipe dirigeante ni du périmètre exact des contrats clients transférés. 85% des salariés IBM France interrogés ne veulent pas rejoindre Kyndryl.
- Aides publiques, fiscalité : nous exigeons comme citoyens et salariés la transparence et le contrôle.
- Des droits de haut niveau pour les salariés d'IBM et de toutes ses filiales en France, en Europe, dans le monde, ainsi qu'une représentation des salariés au niveau international.

Contact CGT :

Denis GRAS : Délégué Syndical Central (DSC) CGT IBM : 0499580513
José SAINZ : Délégué Syndical Central (DSC) suppléant CGT IBM